

## Formation Auditeur Sûreté

### DE FORMATION

Version du 22/02/2024



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

En partenariat avec



**INGÉNIERISK**  
"ENTREPRENEZ SÉRÈNEMENT"

#### Public Concerné



- Référents sûreté interne.
- Chefs d'équipe sûreté.
- Assureurs.
- Chargés de prévention malveillance.
- Tout(e) candidat(e) jugée(e) apte par le jury d'admission.

#### Conditions d'Admission



L'entrée en formation est subordonnée à l'avis du jury d'admission.

- Un Curriculum Vitae.
- Une lettre de motivation.

#### Prérequis



Expérience professionnelle attestée de 2 ans minimum en prévention des actes de malveillance.

#### Effectif Maximum



Effectif maximum de 12 candidats.

#### Durée



40 heures comprenant :

- 1 module de 12h.
- 1 module de 16h.
- 1 module de 8h.
- 1 module de 4h.

#### Moyens Pédagogiques



- Espaces de formation équipés (internet, paperboards, vidéo).
- Application Ingénierisk dédiée à la gestion préventive digitalisée des risques entrepreneuriaux.

#### Diplôme Décerné



Auditeur sûreté.

#### Responsable Pédagogique



**M. Mario Brunori**, Conseiller Pédagogique : 06 10 82 58 66  
**M. Pascal Ferrian**, Conseiller Technique : 06 32 74 60 72

## Objectifs

L'objectif de la formation Auditeur Sûreté est de former des auditeurs, internes ou externes, capables d'émettre un diagnostic pertinent sur l'état de la sûreté d'une Organisation et de formuler des recommandations d'amélioration adaptées.

La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Identifier les vulnérabilités de l'Organisation en matière de prévention de la malveillance.
- Formuler un diagnostic des risques liés à la malveillance et évaluer leurs impacts potentiels sur l'Organisation.
- Élaborer une cartographie des points névralgiques de l'Organisation.
- Rédiger un compte-rendu d'audit et formuler des recommandations d'optimisation de la sûreté de l'Organisation.
- Présenter le compte-rendu d'audit à la direction de l'Organisation et justifier les préconisations.

## Bloc 1 : Méthodologie d'Audit.

12h

- Constituer un dossier technique.
- Constituer un dossier d'objectif.
- Élaborer un référentiel d'audit.

## Bloc 2 : Auditer (Cas Concret).

16h

- Engager le processus d'audit et de recueil de données.
- Identifier et qualifier les non-conformités.
- Caractériser l'exposition de l'Organisation aux risques de malveillance.

## Bloc 3 : Formuler un Diagnostic de Risques.

8h

- Élaborer la cartographie des risques de malveillance de l'Organisation.
- Rédiger un compte-rendu d'audit.
- Formuler des préconisations pour la mise en conformité de la sûreté de l'Organisation.

## Bloc 4 : Présenter les Résultats d'un Audit.

4h

- Livrer les conclusions de l'audit à la direction de l'Organisation.
- Argumenter et justifier les mesures de remédiation formulées.
- Clôturer le processus d'audit

## Modalités d'Évaluation

Les participants sont évalués sur leur aptitude à mettre en œuvre un processus d'audit sûreté sur un cas concret et à justifier leurs constats et leurs recommandations de mise en conformité devant un jury d'examen.



## Animation de la Formation



Notre formation est animée par des auditeurs confirmés disposant d'une expertise attestée dans le domaine de la sûreté.